



Liste des tarifs et taux d'intérêt n° 155

Pour information à la clientèle.

Tarifs sur base annuelle en vigueur le 19 juillet 2010. Les tarifs s'entendent TVA comprise (sauf avis contraire).

I. COMPTES A VUE

A. Compte à vue

A.1 Frais de gestion

Ouverture du compte	gratuit
Clôture du compte	gratuit
Redevance annuelle:	
- pour les personnes physiques (y compris les indépendants et les indivisions), exception faite des associations de fait	gratuit
- pour les personnes non physiques	10,00 EUR
- compte à vue Young@Record	gratuit

A.2 Frais d'opérations (quel que soit leur nombre)

Virements, chèques, ordres permanents, domiciliations	gratuit
Retraits aux Self'Banks et distributeurs d'ING et de Record	gratuit
Retraits aux Self'Banks et distributeurs d'autres institutions financières	0,70 EUR par retrait

A.3 Taux créditeur annuel

Taux	0,10%
Périodicité	trimestrielle
Montant minimum (pas d'application pour le compte à vue Young@Record)	pas d'intérêt sur la première tranche de 2.500 EUR
Compte à vue Young@Record: pour les jeunes de 12 à 25 ans	

A.4 Taux débiteur annuel

<u>Recordline</u> : prélèvement trimestriel des intérêts débiteurs	11,00%
Pénalité sur le dépassement non autorisé:	12,10%
<u>Crédit de caisse</u> : prélèvement mensuel des intérêts débiteurs	
Taux de base	9,50%
Plus marge	2,00%
Plus commission de réservation sur la ligne de crédit	1,50%
Pénalité sur le dépassement non autorisé: par mois (surplus)	0,50%

A.5 Date valeur

Versement	valeur du jour
Retrait	valeur du jour
Encaissement de chèque	valorisation en fonction du type et du montant du chèque

A.6 Cartes

a) Cartes de débit

	Personnes physiques y compris les indépendants et les indivisions exception faite des associations de fait	Personnes non physiques
1^{re} et 2^e carte bancaire		
Carte Proton	gratuit	coût annuel 5,00 EUR
Carte Bancontact avec les fonctions Proton et Maestro	gratuit	coût annuel 20,00 EUR
A partir de la 3^e carte bancaire	5 EUR (carte Proton) ou 20 EUR	5 EUR (carte Proton) ou 20 EUR
Visa (1 ^{re} carte)	gratuit	coût annuel 20,00 EUR
Visa (2 ^e carte)	coût annuel 20,00 EUR	coût annuel 20,00 EUR
Double d'une carte		
Carte Bancontact	10,00 EUR	10,00 EUR
Visa	20,00 EUR	20,00 EUR

Limites standard pour les cartes de débit (sauf demande contraire du client):

Montant Proton maximum	125,00 EUR
Retrait journalier maximum aux distributeurs de billets (ATM)	600,00 EUR
Retrait hebdomadaire maximum aux distributeurs de billets (ATM)	1.260,00 EUR
Retrait journalier maximum aux Self'Banks	1.260,00 EUR
Retrait hebdomadaire maximum aux Self'Banks	1.260,00 EUR
Retrait journalier maximum dans les points de vente	2.510,00 EUR
Retrait hebdomadaire maximum dans les points de vente	2.510,00 EUR

b) Cartes crédit**Retraits (distributeurs de billets (ATM))**

Belgique	1,00% du montant prélevé (min. 2,48 EUR)
Zone euro	1,00% du montant prélevé (min. 2,48 EUR)
Hors zone euro	3,50% + taux de change de 1,40% sur le montant prélevé

Paievements (points de vente)

Belgique	gratuit
Zone euro	gratuit
Hors zone euro	1,40% du montant prélevé
Retraits Cash Advance (bureaux de change, banque)	3,50% du montant prélevé

c) Carte carburant

Carte de débit avec fonctions carburant, BC, Proton et Maestro	coût annuel fixe de 19,00 EUR + 11,00 EUR par carte (en plus du coût de la carte bancaire)
Carte de débit avec fonction carburant uniquement	coût annuel fixe de 19,00 EUR + 11,00 EUR par carte

A.7 Assurance compte espèces (à partir de 18 ans) coût annuel 3,72 EUR

B Compte Transaction**B.1 Frais de gestion**

Ouverture du compte	gratuit
Clôture du compte	gratuit

B.2 Taux créditeur 0,00%

B.3 Taux débiteur (Porté en compte à la fin de chaque trimestre) 6,00%

B.4 Date valeur

Versement	valeur du jour
Retrait	valeur du jour
Encaissement de chèque	valorisation en fonction du type et du montant du chèque

II. COMPTES EPARGNE REGLEMENTES**A. Conditions****A.1 Frais de gestion**

Ouverture	gratuit
Fermeture	gratuit
Redevance annuelle	gratuit
Frais pour libération garantie locative	10,00 EUR

A.2 Taux créditeur annuel

	Taux de base	Prime de fidélité
Compte épargne Gold*	1,80%	0,50%
Compte épargne classique	1,10%	0,30%
Compte épargne MAX *	1,40%	0,40%
Compte Invest	1,40%	0,40% (0,40% < 12.000 euros)
Compte épargne Young@Record **	1,40%	0,40%
Compte de garantie locative	0,75%	0,25%

Le paiement des intérêts a lieu le 1^{er} jour ouvrable du mois qui a été choisi comme date pour le paiement des intérêts.

Les intérêts jusqu'à 1.730 euros sont exonérés de précompte mobilier (revenus 2010).

La totalité des dépôts, qu'ils soient nouveaux ou existants, au nom de personnes morales, est limitée à 250.000 euros sur l'ensemble de la gamme de comptes épargne réglementés. A partir du 15 juin 2009, les personnes morales ne pourront plus ouvrir de nouveaux comptes épargne réglementés.

* Pour les particuliers (y compris les indépendants et les ménages). Dépôt maximum de 250.000 euros par client.

** Pour les personnes âgées entre 0 et 25 ans.

A.3 Date de valeur

Taux de base	versement	jour civil suivant le versement
	retrait	valeur du jour
	encaissement de chèque	valorisation en fonction du type et du montant du chèque
Prime de fidélité	versement	jour civil suivant le versement
	retrait	valeur du jour

En cas de retraits, ceux-ci seront imputés aux montants dont la période de constitution de prime est la moins avancée.

A.4 Assurance compte espèces (à partir de 18 ans) coût annuel 3,72 EUR

B. Modalités de base en matière de prime de fidélité des comptes épargne

B.1 Période de détention minimale pour l'acquisition de la prime de fidélité

Prise d'effet à partir du premier jour civil qui suit le versement. La prime de fidélité est acquise pour tous les nouveaux versements restés en dépôt sur le compte pendant 12 mois consécutifs.

B.2 Périodes sur lesquelles se calcule la prime de fidélité

- Pour un versement effectué en janvier sur un compte Invest et sur un compte épargne Young@Record, la prime de fidélité prend cours dès le 1^{er} janvier de l'année écoulée.
- Le compte Invest doit toujours afficher un solde de 12.000 euros minimum. Dans le cas contraire, une prime de fidélité inférieure peut être accordée.
- Après chaque acquisition, une nouvelle période de 12 mois commence à courir pendant laquelle l'argent doit rester sur le compte en permanence.

B.3 Moment du versement des intérêts acquis, découlant de la prime de fidélité

Payable annuellement le 31/12 avec date valeur le 01/01 ou avec date valeur le premier jour du mois choisi lors de l'ouverture (date de paiement des intérêts). La date du paiement des intérêts peut être fixée par le client à l'ouverture du compte. Aucun intérêt n'est octroyé à une autre date qu'à celle de la date du paiement des intérêts, à moins que le compte ne soit clôturé. Les intérêts payés seront immédiatement repris dans le calcul du taux de base suivant et de la prime de fidélité.

B.4 Méthode LIFO

La prime de fidélité sera calculée en tenant compte, pour chaque retrait, d'une compensation entre les montants retirés et les montants versés conformément à la méthode LIFO (Last In, First Out). Les retraits sont imputés aux montants dont la période de constitution de prime est la moins avancée.

B.5 Actions spéciales

La banque ouvre des comptes épargne aux conditions mentionnées dans le Règlement Général des Opérations et éventuellement aux conditions spécifiques convenues entre la banque et le titulaire du compte. Pour les actions spéciales, la banque peut prévoir des conditions supplémentaires dans le règlement d'action. La banque peut prévoir certaines conditions et/ou limitations, engageant les parties.

B.6 Plus d'informations

Plus de précisions concernant les modalités de calcul du taux de base et de la prime de fidélité sur votre compte épargne chez Record Bank sont reprises dans le document d'information "Epargner chez Record Bank", disponible chez votre agent ou sur www.recordbank.be.

III. CORRESPONDANCE

Frais d'envoi des extraits de compte: le client choisit l'une des possibilités et fréquences proposées ci-dessous:

A Compte à vue

Compte à vue / Compte à vue Young@Record (décompte trimestriel)

Envoi quotidien, hebdomadaire ou mensuel des extraits de compte au client, frais par enveloppe envoyée

En Belgique

En Europe

En dehors de l'Europe

Extraits de compte mis à disposition à l'agence (indépendamment de la fréquence d'envoi)

Impression des extraits de compte via Record@Home

Frais de port + 0,10 EUR

Frais de port + 0,10 EUR

Frais de port + 0,10 EUR

15 EUR par an

gratuit

B Compte Transaction (décompte trimestriel)

Envoi des extraits de compte

Extraits de compte mis à disposition à l'agence

Impression des extraits de compte via Record@Home

gratuit

gratuit

gratuit

C Compte épargne (décompte annuel à la DPI)

Envoi quotidien, hebdomadaire ou mensuel des extraits de compte au client, frais par enveloppe envoyée

En Belgique

En Europe

En dehors de l'Europe

Compte de garantie locative : envoi mensuel des extraits de compte au client

Extraits de compte mis à disposition à l'agence (indépendamment de la fréquence d'envoi)

Impression des extraits de compte via Record@Home

Frais de port + 0,10 EUR

Frais de port + 0,10 EUR

Frais de port + 0,10 EUR

gratuit

15 EUR par an

gratuit

Dans le cas du paiement d'un manteau et/ou d'un coupon d'un bon de caisse ou d'une note Record livrés physiquement, Record Bank est tenue d'utiliser la fréquence d'envoi journalière. En cas de paiement sur un compte à vue ou épargne, les frais de correspondance seront portés en compte pour la fréquence d'envoi journalière comme mentionné ci-dessus. En cas de paiement sur un compte Transaction, aucuns frais de correspondance ne sont dus.

Dans le cas du paiement d'un manteau et/ou d'un coupon d'un bon de caisse ou d'une note Record déposés sur compte-titres, aucuns frais ne sont dus.

IV. PLACEMENTS A TERME (Précompte mobilier: 15%)

IV.1 Plan Rente Record

Durée	Durée (de ... à)	Taux
1 an	1 an jusqu'à 1 an et 6 mois	1,50%
2 ans	1 an et 7 mois jusqu'à 2 ans et 6 mois	1,90%
3 ans	2 ans et 7 mois jusqu'à 3 ans et 6 mois	2,45%
4 ans	3 ans et 7 mois jusqu'à 4 ans et 6 mois	2,60%
5 ans	4 ans et 7 mois jusqu'à 5 ans et 6 mois	3,35%
6 ans	5 ans et 7 mois jusqu'à 6 ans et 6 mois	2,90%
7 ans	6 ans et 7 mois jusqu'à 7 ans et 6 mois	3,30%
8 ans	7 ans et 7 mois jusqu'à 8 ans et 6 mois	3,30%
9 ans	8 ans et 7 mois jusqu'à 9 ans et 6 mois	3,30%
10 ans	9 ans et 7 mois jusqu'à 10 ans	3,75%

Taux de capitalisation = taux de placement.

Montant minimum

5000,00 EUR

IV.2 Placements à terme ordinaires - court terme (durées inférieures à 1 an)

Les taux varient tous les jours. Pour les taux les plus récents, contactez votre agent bancaire.

IV.3 Placements à terme ordinaires - long terme (durées supérieures ou égales à 1 an)

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
Placement à terme sans capitalisation	1,50%	1,90%	2,45%	2,60%	3,35%	2,90%	3,30%	3,30%
Placement à terme avec capitalisation*	-	1,90%	2,45%	2,60%	3,35%	2,90%	3,30%	3,30%

* Taux de capitalisation = taux de placement.

Montant minimum

1250,00 EUR

V. OPERATIONS DE CHANGE (Ces services ne sont pas proposés.)

VI. OPERATIONS INTERNATIONALES

A Paiements européens ou SEPA

Paiements entrants et sortants en euro:

- au sein de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède)
- depuis/vers l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège ou la Suisse
- avec mention correcte du n° de compte IBAN du bénéficiaire, du code d'identification BIC de sa banque ainsi que du nom complet et de l'adresse du bénéficiaire et du donneur d'ordre

gratuit

B Paiements internationaux non SEPA

Paiements internationaux sortants vers un bénéficiaire titulaire d'un compte en dehors de la zone SEPA, que ce soit en euro ou en devise étrangère

0,10% + TVA (min. 6,00 EUR, max. 100,00 EUR)

+ frais imputés par ING en cas de division des frais 'OUR' (OUR signifie que les frais sont pris en charge par le donneur d'ordre)

Paiements internationaux entrants si:

- le donneur d'ordre n'est pas domicilié dans un des pays de l'UE, en Islande/au Liechtenstein/en Norvège/en Suisse ou
- pas de montant en EUR ou
- montant en EUR > 50.000 EUR ou
- code IBAN et/ou BIC ne sont pas corrects et/ou ne correspondent pas ou
- pas de nom ni adresse complets du bénéficiaire ou
- la division des frais n'est pas 'OUR' (OUR signifie que les frais sont pris en charge par le donneur d'ordre)

0,10% + TVA (min. 6,00 EUR, max. 100,00 EUR)

Tous les autres paiements internationaux non SEPA entrants, libellés en euro et inférieurs à 50.000 euros, avec mention correcte du n° de compte IBAN du bénéficiaire et du code BIC de Record Bank ainsi que du nom et de l'adresse complets du bénéficiaire

gratuit

C Encaissement sur compte d'un chèque étranger

Chèques comptabilisés comme "sauf bonne fin"

0,10 % (min 6,00 EUR, max. 100,00 EUR)

Chèques comptabilisés comme "crédit après encaissement"

0,10 % (min 6,00 EUR, max. 100,00 EUR)

+ frais de correspondance éventuels (varient selon le correspondant et le pays)

Valeur du jour et disponibilité sur le compte en fonction du montant et de l'émetteur du chèque.

D Demande de confirmation d'un virement étranger

6,00 EUR

E Frais d'utilisation de cartes bancaires à l'étranger

	Retrait à un distributeur de billets % du montant	forfait	Paiement chez un détaillant % du montant	forfait
Utilisation de Maestro dans la zone Euro*	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Utilisation de Maestro hors zone Euro				
Commission banque étrangère	0,25%			
Commission de traitement		1,74 EUR		0,61 EUR
Commission sur change	1,40%		1,40%	

Frais maximums pour retrait à un distributeur automatique hors zone Euro

9,99 EUR

*font partie de la zone euro: Belgique, Chypre, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Slovénie, Slovaquie, Espagne.

VII. CREDIT A LA CONSOMMATION

Un prospectus rendu obligatoire par la Loi du 1^{er} janvier 2004 relative au crédit à la consommation est à votre disposition.

Type de crédit	Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Mensualité
Prêt à tempérament	2.500 EUR	24 mois	13,50%	118,53 EUR
Prêt à tempérament	5.000 EUR	36 mois	11,50%	163,53 EUR
Prêt à tempérament	12.500 EUR	60 mois	11,49%	271,31 EUR
Voiture neuve	10.000 EUR	48 mois	7,24%	239,51 EUR
Espace Card*	1.250-12.500 EUR	-	Taux légal	

* Frais de cartes 1,24 euro et frais de gestion 1,86 euro.

VIII. CREDIT HYPOTHECAIRE

Un prospectus rendu obligatoire par la Loi du 4 août 1992 relative au crédit hypothécaire est à votre disposition.

IX. COFFRES-FORTS

Volume (LxH = cm ²)	Tarifs annuels
0 – 510	33,21 EUR
511 - 750	46,84 EUR
751 – 1020	52,09 EUR
1021 – 1620	57,36 EUR
1621 -	78,35 EUR

L: toute Largeur comprise entre 30 et 39 cm est considérée comme étant de 30 cm, celles entre 40 et 49 cm comme étant de 40, etc.

Prix à indexer annuellement

Perte de la clé

Nouveau code secret

acompte de 300,00 EUR (30,00 EUR de frais administratifs compris)

Si aucun prélèvement automatique via un compte à vue n'est possible, imputation de frais administratifs de 10 euros.

X. OPERATIONS A DISTANCE

Record@Home

Abonnement

1^{er} Digipass

Remplacement du Digipass

gratuit

gratuit

20,00 EUR

SelfBank ING (consultation du solde du compte à vue, retrait d'argent, encodage de virements).

gratuit

XI. BONS DE CAISSE (Précompte mobilier: 15%)

XI.1 Bons de caisse

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Avec coupon annuel	1,50%	1,90%	2,45%	2,60%	3,35%	2,90%	3,30%	3,30%	3,30%	3,75%
Bon de capitalisation *	-	1,90%	2,45%	2,60%	3,35%	2,90%	3,30%	3,30%	3,30%	3,75%
Bon de capitalisation 4/7 *				2,50%			3,20%			

* Taux de capitalisation = taux nominal

Montant minimum

250,00 EUR

XI.2 Bons Etoile

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
Bon Etoile (coupon annuel)	-	-	-	-	-	-	-	-
Bon Etoile capitalisation*	-	-	-	-	-	-	-	-

* Taux de capitalisation = taux nominal

Montant minimum

250,00 EUR

Frais divers

Frais divers

Ces frais sont prélevés sur le compte.

Service bancaire de base	13,58 EUR
Création centrale de chèques bancaires	10,00 EUR
Renvoi de chèques sans provision émis par le client	10,00 EUR
Refus définitif de chèques	10,00 EUR
Paiement urgent SWIFT	15,00 EUR
Lettre d'avertissement pour situation de débit non autorisée: lettre recommandée	10,00 EUR
Remises de pièces de monnaie	
25 premières remises par client	gratuit
À partir de la 26 ^e remise	3 EUR (+ TVA)
Transfert vers une autre institution bancaire pour les titres bons de caisse et notes Record	25,00 EUR + TVA
Frais de dossier pour les successions	50,00 EUR
Saisie: Frais de remise d'une déclaration de saisie-arrêt soumise au Code judiciaire, de saisie-arrêt simplifiée soumise à l'AR/CIR ou au Code de la taxe sur la valeur ajoutée ou de saisie pénale.	61,65 EUR
Recherche du détail des transactions liées à la carte	10,00 EUR
Frais de recherche légaux en cas de transfert à la Caisse des Dépôts et Consignation (Loi Avoirs dormants 24/07/2008.)	10% du total des avoirs du client (Max. 200 EUR/client)

Recherches et attestations

La recherche commence après que le client a payé le montant. Les clients qui demandent des informations sur leurs propres comptes versent cette somme sur le compte 652-0200252-29. Les héritiers qui demandent des informations dans le cadre d'une succession utilisent le numéro de compte 939-1003879-95.

Si les frais de recherche dépassent le forfait administratif, un montant supplémentaire peut être demandé.

Preuve de dépôt bancaire	10,00 EUR
Demande de photocopie d'un document, chèque ou bulletin de virement	10,00 EUR
Attestation (confirmation de solde, attestation de solvabilité, confirmation d'identification, attestation de versement de rente alimentaire), par année civile	10,00 EUR
Aperçu des mouvements de compte/de crédit (historique), par année civile et par compte	30,25 EUR max. 150,00 EUR
Duplicata d'un extrait de compte	
jusqu'à 1 mois après la date d'envoi de l'extrait	gratuit
si plus de 1 mois après la date d'envoi de l'extrait et moins de 1 an après cette même date	2,50 EUR (max 25 EUR)
après plus de 1 an après la date d'envoi de l'extrait	30,25 EUR (max. 100 EUR)
Attestation administrateur provisoire pour la justice de paix (<i>ces frais sont prélevés sur le compte</i>)	10,00 EUR

Recherches pour tiers

La recherche commence après que le client a payé le montant sur le compte 939-1002966-55.

Demandes émanant de tiers *	30,25 EUR
Enquêtes bancaires privées *	30,25 EUR
CPAS: recherche par dossier "client" *	30,25 EUR
Relevé des mouvements sur comptes/an *	30,25 EUR
Recherches pour un avocat concernant un client personne physique *	30,25 EUR
Par heure de recherche pour informations complémentaires *	37,51 EUR
Recherches pour un avocat concernant un client personne morale *	30,25 EUR
Relevé des mouvements sur comptes/par an *	30,25 EUR

La recherche commence après que le demandeur a payé le montant sur le compte 939-1003879-95

Confirmation bancaire : dossier sans crédit	30,25 EUR
Confirmation bancaire : dossier avec crédit(s)	90,75 EUR
CPAS: recherche par dossier "non-client"	18,75 EUR
Enquêtes judiciaires	
Simple identification bancaire	Gratuit
Exécution d'un réquisitoire bancaire	24,20 EUR

Plus de précisions, par exemple concernant les modalités de calcul du taux de base et de la prime de fidélité sur votre compte épargne (document d'information "Epargner chez Record Bank"), sont disponibles chez votre agent bancaire ou sur www.recordbank.be.

TARIF EN VIGUEUR LE 19 juillet 2010